

Quand nous aurons la possibilité de reprendre tous les cours, nous serons heureux de vous revoir, en principe le 20 Janvier sauf avis contraire. Il sera toujours possible de nous rejoindre. Renseignements auprès de :  
- Mme THIERRY Joelle 02 38 45 66 68  
- Mme GUENARD Odile 02 38 76 36 44

EN CE TEMPS LÀ



L'association « En ce temps-là, à Mareau aux Prés » vous invite le samedi 23 janvier salle polyvalente de Mareau aux Prés

17h00 – Assemblée Générale  
18h00 – Conférence « Un conflit opposant des vignerons des Muids à leurs seigneurs » par Daniel BOISSAY

« En 1761, les gardes du seigneur de Boisgibault à Ardon tirent sur des vignerons des Muids et leurs enfants qui ramassaient des bruyères. Plusieurs d'entre eux sont grièvement blessés. Les seigneurs de Boisgibault et de Mézières voulaient remettre en question les droits d'usage ancestraux. Après de multiples rebondissements, l'affaire se poursuivra devant la justice jusqu'au Parlement de Paris. Ces paysans ont-ils réussi à faire valoir leurs droits face à deux puissants seigneurs de la région ? Daniel Boissay a mené l'enquête et vous en révélera les conclusions. »

LA FRATERNELLE



La période que nous traversons impacte terriblement nos rencontres, nos activités, nos sorties, en un mot ce qui nous lie aux autres. Le milieu associatif est comme le reste très affecté. Si la musique adoucit les mœurs, elle permet également d'associer passion et convivialité. Le plaisir de partager cette activité et de se retrouver n'est plus là et les technologies ne les remplacent pas. Cette situation va contribuer également à faire évoluer nos habitudes ; en particulier à cette période la traditionnelle tournée des Membres Honoraires. La Fraternelle c'est un orchestre d'Harmonie (+ de 50 musiciens cette année) mais aussi une école de musique avec 50 élèves qui apprennent la trompette, le cor, le trombone, le tuba, les percussions, la flûte, la clarinette, le saxophone et la formation musicale ainsi que la pratique collective dans différents ensembles. S'il y a bien des subventions, votre aide par le biais des Membres Honoraires nous est indispensable pour continuer à proposer des concerts et de l'enseignement de qualité en notre milieu rural. Comme il nous sera impossible de venir à votre rencontre, nous imaginons d'autres moyens pour solliciter votre soutien. Pour ceux qui viendront aux concerts (si, si il y en aura, des concerts), pas de soucis, nous nous verrons. Pour ceux qui donnent de manière désintéressée, nous mettrons en place des possibilités de pouvoir continuer à nous soutenir. Une information avec des explications sera distribuée dès que possible.

Dans tous les cas, toute l'équipe des bénévoles reste à votre écoute via  
- le site [www.lafraternelledemareau.fr](http://www.lafraternelledemareau.fr)  
- notre page facebook [www.facebook.com/lafraternelle.mareau](http://www.facebook.com/lafraternelle.mareau).

Ne pas répéter et jouer ensemble nous manque ; ne pas vous rencontrer pour vous présenter le résultat ; tout autant. Il y aura assurément des jours meilleurs, alors au plaisir de vous revoir.

Infos associatives



Comme nous tous, les conditions particulières de l'année ont poussé notre association à innover.

Nous n'avons malheureusement pas pu nous retrouver pour notre moment de convivialité entre enfants et parents en novembre, mais le tirage de la tombola a bien eu lieu en direct grâce à notre toute nouvelle page Facebook ! Un grand merci à tous nos vendeurs et félicitations aux gagnants ! Grâce au bénéfice de cette vente, et en accord avec la municipalité et les enseignants, nous avons pu offrir cette année encore un spectacle de Noël pour les enfants de l'école dans le respect des protocoles sanitaires.



Une première également, nous avons proposé une vente groupée de sapin de Noël, en partenariat avec l'EARL GATELIER. Nous en profitons d'ailleurs pour lui renouveler nos remerciements. Vous avez également été nombreux à participer et nous vous en remercions. Cette initiative a permis une sortie en famille de la plus haute importance, le Choix du Sapin...

L'ensemble du bureau de l'association vous souhaite nos meilleurs vœux pour 2021.

ART AUX PRÉS



L'adhésion à l'association est de 20€.

L'art aux Prés propose des ateliers peinture animés par Jean-Philippe Boin  
☺ un samedi par mois de 14h à 17h au prix de 25€.  
☎ Me Bruneau 06.14.03.63.26 ou lysiane.bf@orange.fr  
- samedi 9 janvier : thème "peinture et gourmandise"  
- samedi 6 février : thème "art et image commerciale"

L'art aux Prés propose des ateliers modelage animés par Sylvie Szigeti  
☺ le jeudi et le samedi une fois par mois, 50€ matériel fourni.  
☎ Me Hureau 06.11.99.52.01 ou jacques.hureau@wanadoo.fr  
« les Prairials » auront lieu le 29 et 30 mai 2021 participation avec droit d'accrochage de 5€.

L'exposition des œuvres des enfants sur le thème de Walt Disney et sur le cinéma, est prolongée jusqu'au 31 mars aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Contacts et renseignements Art aux Prés :  
Présidente : Chantal BUREAU 06.63.94.65.68  
atelier.artauxpres@gmail.com  
maison des associations, salle Cézanne, 80 rue des Muids Mareau-aux-Prés.

ACHAT TERRAIN BORDS DE LOIRE

Lors du conseil municipal du 23 mai, Bertrand Hauchecorne informait de la nécessité d'acquérir des terrains en bord de Loire, afin d'éviter l'installation de construction « sauvage ». Un propriétaire souhaite vendre sa parcelle située au lieu dit « les Isles », n°1512 d'une superficie de 1712 m², pour un montant de 342,40 € hors frais de notaire. Le conseil approuve l'acquisition de ce terrain

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

La Fraternelle a demandé une subvention exceptionnelle dans le cadre du concert trompettes et orgue du 17 octobre 2020. Le conseil propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 € à la Fraternelle pour le concert s'il a effectivement lieu.

Les échos du Conseil

SÉANCE 18 NOVEMBRE 2020

MODIFICATION DU PLU

M. Hauchecorne informe des prescriptions du commissaire enquêteur qui a rendu ses conclusions et a émis un avis favorable au projet de modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune, sous réserve d'organiser une concertation avec les propriétaires et les riverains immédiats avant la mise en chantier des projets d'urbanisation.

SAFER- ANIMATION FONCIÈRE

M.Hauchecorne rappelle le projet d'animation foncière sur les bords de Loire qui consiste à contacter les propriétaires des parcelles dans le secteur ciblé par notre collectivité afin que nous puissions acheter ces parcelles et mener à bien notre projet.

Le devis de la safer s'élève à 32 660 € ttc. Une subvention leader peut être sollicitée à hauteur de 80 %. Le conseil approuve ce projet, le devis et le dépôt de la demande de subvention.

AVIS SUR LA MISE EN PLACE DU PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est un outil essentiel d'aménagement de l'espace et les problématiques s'y rattachant doivent être réglées à une échelle territoriale. La loi ALUR indique que les communautés de communes deviendront compétentes de plein droit au 1er janvier 2021, sauf en cas de minorité de blocage. En effet, si dans les trois mois précédant le 1er janvier 2021, au

moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent, ce transfert de compétence n'aura pas lieu. Ainsi, le Conseil décide de s'opposer à la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), et donc de ne pas transférer la compétence PLU à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

M. le Maire donne connaissance au Conseil du décret n°2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières. Ainsi le montant de la redevance 2020 due par GRDF est de 451 €.

PROPOSITION ÉCHARPES PERSONNALISÉES

M.Damar propose un devis de 658,50 €, pour l'acquisition d'écharpes aux couleurs de la commune pour les membres du conseil. Ce dernier approuve.

PROJET THÉÂTRE CLASSE DE CM2

Mme Malet présente le projet de la classe de CM2 d'un atelier théâtre prévu en 2021, sur le « vivre ensemble et la solidarité » animé par « Les Fous de Bassans », d'un montant de 1368 €. Le conseil approuve ce projet et le devis.

CONVENTION VÉOLIA

M.Genty présente la convention Véolia qui a pour objet une visite annuelle des prises incendie placées sur la voie publique, un contrôle annuel des caractéristiques de débit et pression des prises d'incendie, et l'établissement d'un compte rendu de visite, pour un montant de 1593 € ht pour 27 équipements. Le conseil approuve.

INFOS PRATIQUES

Pompiers : 18 ou 02 38 45 90 57  
Gendarmerie Cléry : 17 ou 02 38 45 34 37  
Samu : 15  
Hôpital d'Orléans : 02 38 51 44 44  
Enedis (Erd) : 0810 333 045  
Grdf : 0810 433 045  
VEOLIA Eau : 0811 900 400  
Ecole de Mareau : 02 38 45 67 02  
Garderie : 02 38 45 66 89



SÉANCE 16 SEPTEMBRE 2020

EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR

B.Hauchecorne rappelle le projet d'extension du réseau de chaleur entre les salles polyvalente et Garennes. Le cabinet Cebi 45 a été missionné pour solliciter trois entreprises. La commission d'appel d'offres a désigné la société STIMA. Le conseil approuve.

CHOIX D'UN MAÎTRE D'OEUVRE

M.Hauchecorne rappelle le projet de travaux de la cour de l'école élémentaire qui s'avère trop onéreux et qui ne correspond pas au souhait de l'équipe municipale de rester dans l'esprit de développement durable, et de réaliser une cour moins « bitumée ». Pour guider le conseil, le Maire propose de faire appel à un urbaniste-paysagiste. Il a demandé à Olivier Striblen un devis reçu d'un montant de 11 460 ttc considéré trop coûteux. Le conseil souhaiterait que Monsieur Striblen revoie son devis à la baisse. Une réunion avec les parents d'élèves et l'équipe enseignante sera organisée.

POINT SUR L'UTILISATION DU CITY STADE

M.Yehouessi demande si la décision de fermer le city stade est maintenue. Le Maire indique que l'arrêté n'a pas été modifié, il regrette effectivement que le city stade ne soit pas ouvert le dimanche, mais il est confronté à l'hostilité des riverains demeurant à proximité. M. le Maire propose aux membres du conseil de réunir les jeunes (de la 6ème à la 3ème) afin d'échanger sur leurs souhaits. Jean Duval propose d'ouvrir un créneau « limité » le dimanche. Après échanges le conseil propose une ouverture le dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h à compter du 1er octobre. L'arrêté sera modifié en ce sens.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

M. Hauchecorne informe qu'il est nécessaire d'inscrire dès à présent, le projet d'enfouissement des réseaux de la 2ème partie de la rue Saint Fiacre au programme départemental de travaux d'amélioration esthétique. Le montant de la participation communale est fixé à 30 % du montant HT des dépenses, soit environ 38 750 €. Après délibération, le conseil approuve ce projet.



# Agenda

Dates des manifestations annoncées **sous réserve** des décisions gouvernementales prises face à l'évolution de la situation sanitaire actuelle.

## Janvier

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
samedi	23	Assemblée générale	En ce temps là, à Mareau	17h00	Salle polyvalente
samedi	23	Conférence	En ce temps là, à Mareau	18h00	Salle polyvalente
dimanche	24	Assemblée générale	Les fêlés de la Deuche	14h00	Salle des Marronniers

## Février

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
samedi	27	Loto	Comité des Fêtes	20h30	Salle polyvalente
<b>ou</b> dimanche	28	Loto	Comité des Fêtes	14h00	Salle polyvalente

## Mars

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
samedi	6	Loto	AAS Cléry-Mareau Football	journée	Salle polyvalente
samedi	13	Soirée disco	APE	20h30	Salle polyvalente
<b>jusqu'au</b> mercredi	31	Exposition thème cinéma	Art aux Prés		Médiathèque

L'exposition des oeuvres des enfants sur le thème Walt Disney et cinéma est prolongée jusqu'au 31 mars aux heures d'ouverture de la médiathèque.



### CONFÉRENCE

**Un conflit opposant des vigneron des Muids à leurs seigneurs en 1761**

**VENDREDI 23 janvier 2021**  
**18 H - SALLE POLYVALENTE - Mareau aux Prés**

Conférence animée par **Daniel BOISSAY**

GRAHS SOLOGNE

# MAREAU LASH

## Info n° 74

### SOMMAIRE

- A la une p 1
- Informations municipales p 2
- Informations associatives p 3
- Agenda des manifestations p 4



JANVIER FEVRIER MARS 2021

## EDITORIAL

Chère Mareprésienne, cher Mareprésien,

Cette année 2020 s'achève dans la morosité avec les annulations successives de festivités ou d'activités associatives. Cette situation nous montre combien les rencontres lors de ces manifestations concourent en temps habituels de manière bénéfique sur notre moral. Notre village a été peu touché par la pandémie mais notre vigilance doit être constante et le respect des gestes barrières doit rester un impératif pour chacun d'entre nous.

Bien que perturbé dans son action, le Conseil municipal poursuit son travail pour gérer le quotidien, bien sûr, mais surtout pour relancer des projets mis en veilleuse par la crise sanitaire. Le chantier des logements « seniors » vient de débuter et le démarrage de celui du commerce et des logements sociaux près de la départementale est imminent.

Nous allons être contraints d'annuler les traditionnels vœux de la mairie du début janvier. Nous le regrettons vivement tant ce moment convivial était l'occasion d'échanges et de gestes d'amitié. C'est aussi avec d'autant plus de chaleur que le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes et une heureuse année 2021 ; qu'elle vous apporte le bonheur mais surtout la santé.

Le Maire  
Bertrand Hauchecorne



**Pour les enfants nés en 2018**

**Pré-inscription scolaire du 11 janvier au 14 février en mairie**

➔ **Pièces à apporter :**

- Livret de famille
- Carnet de vaccinations
- Justificatif de domicile

**EQUIPE DE REDACTION** ➔ Directeur de publication : B.Hauchecorne ➔ Rédaction : E. Couadier et la commission communication ➔ Crédit photos : Mairie et associations

**COORDONNEES** ☎ 02.38.45.61.09 📠 02.38.45.66.10 ✉ mairie@mareauauxpres.com 🌐 www.mareauauxpres.com 📺 Mairie de Mareau aux Prés

🕒 lundi-mardi-jeudi : 8h30-12h et 15h-17h30 mercredi-vendredi 8h30-12h30 samedi : 9h-12h (fermée les samedis et après-midi des vacances scolaires sauf le jeudi : 15h-17h30, ouverte les matins jusqu'à 12h)

